

## SYNTHESE DE LA NOTE SUR LES DEPENSES RELATIVES AUX CHARGES COMMUNES POUR L'ANNEE 2026

La note sur les dépenses relatives aux Charges Communes accompagnant le projet de loi de finances pour l'année 2026, met l'accent sur l'importance du budget des Charges Communes comme étant un instrument d'assistance et d'appui aux politiques sociales et de soutien à la mise en œuvre des stratégies sectorielles et des projets structurants.

### I- Le budget de fonctionnement des Charges Communes : instrument d'assistance et d'appui aux politiques sociales

Les crédits du chapitre des Charges Communes – Fonctionnement sont consacrés, essentiellement, à la couverture de dépenses à caractère social telles que la charge de compensation, y compris l'impact des mesures d'accompagnement et de soutien relatifs au secteur du transport routier, les dépenses liées aux régimes de retraite gérés par la Caisse Marocaine des Retraites (CMR), ainsi que la contribution au financement du chantier de généralisation de la protection sociale.

Le montant des crédits ouverts au titre dudit chapitre pour l'année 2024, s'élève à 44.047,38 MDH, compte tenu des crédits supplémentaires.

A fin 2024, les engagements de dépenses au niveau du chapitre susvisé ont atteint environ 43.478 MDH, soit un taux d'exécution de 98,71%.

S'agissant de l'année 2025, le montant des crédits inscrits au chapitre de fonctionnement des Charges Communes, s'élève à 50.709 MDH, y compris les crédits supplémentaires.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2025, les crédits engagés au titre du chapitre précité, ont atteint 34.641,75 MDH, soit un taux d'exécution de 68,32%.

### II- Le budget d'investissement des Charges Communes : instrument d'appui à la mise en œuvre des stratégies sectorielles et des projets structurants

Les crédits du chapitre d'investissement des Charges Communes sont destinés à supporter les transferts à certains comptes spéciaux du Trésor et établissements et entreprises publics, ainsi qu'à régler les contributions du Ministère de l'Economie et des Finances au titre de la réalisation de différents projets structurants à caractère économique et social.

**L**e montant des crédits programmés au titre du chapitre susvisé pour l'année 2024, s'établit à 49.818,33 MDH, y compris les crédits supplémentaires.

**A** la fin de l'exercice budgétaire 2024, les crédits engagés sur la totalité des crédits dudit chapitre, s'élèvent à 46.953,52 MDH, soit un taux d'exécution de près de 94%.

**Q**uant à l'année 2025, Le montant des crédits ouverts au titre du chapitre d'investissement des Charges Communes, s'établit à 60.596,50 MDH, compte tenu des crédits supplémentaires.

**Au** 1<sup>er</sup> septembre 2025, les crédits engagés dans le cadre du chapitre en question, ont atteint 34.024,48 MDH, soit un taux d'exécution d'environ 56,15%.

### **III- Prévisions du budget des Charges Communes pour l'année 2026**

**L**es crédits prévus par le projet de loi de finances pour l'année 2026 au titre des chapitres de fonctionnement et d'investissement du budget des Charges Communes, s'élèvent, respectivement, à 45.453 MDH et 44.082 MDH.